

# FICHE D'INSCRIPTION



## Abonnement Espace Aqualudique

# divonéo

ESPACE AQUALUDIQUE ET BALNÉO-DÉTENTE

Titre : M.  Mme   
Nom : .....  
Prénom : .....  
Deuxième Prénom (obligatoire) : .....

Cadre réservé à l'administration  
Fiche rentrée le : .....

### Types d'abonnements « AQUALUDIQUE »

Gérez votre compte sur [www.piscinesgrandcahors.fr](http://www.piscinesgrandcahors.fr)

Frais de carte	GRAND PASS 	HORS GRAND PASS 
	Gratuit	3 €
Adulte 10 entrées <input type="checkbox"/> ou 20h <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 41,40 €	<input type="checkbox"/> 62,10 €
Tarif réduit 10 entrées <input type="checkbox"/> ou 20h <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 30,60 €	<input type="checkbox"/> 45,90 €
Adulte 20 entrées <input type="checkbox"/> ou 40h <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 78,20 €	<input type="checkbox"/> 117,30 €
Tarif réduit 20 entrées <input type="checkbox"/> ou 40h <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 57,80 €	<input type="checkbox"/> 86,70 €

L'abonnement horaire : Il permet de décompter, à la minute, le temps consommé par l'usagé : après un délai nécessaire d'un quart d'heure pour se changer, le décompte commence. Au-delà de deux heures consécutives le décompte s'arrête pour l'espace « aqualudique & sportif ».

Les cartes 10 et 20 entrées : Ne sont pas individuelles et permettent de valider plusieurs entrées les unes à la suite des autres.

### Coordonnées de l'utilisateur

Sexe : H.  F.  Né le : ...../...../.....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. : ..... Portable : .....  
Email : .....

### Coordonnées du représentant légal (pour les mineurs)

Nom : ..... Prénom : ..... Lien de parenté : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : ..... Email : .....  
Téléphone : ..... Portable : .....

Je soussigné(e) ..... certifie avoir pris connaissance et accepter les conditions générales d'abonnement pour les entrées à Divonéo (voir au dos).

Je n'accepte pas de recevoir des informations concernant les piscines du Grand Cahors.

#### ELEMENTS A FOURNIR POUR INSCRIPTION :

- Carte Grand Pass (ou justificatif de domicile)
- Fiche individuelle complétée et signée
- Justificatif(s) ouvrant droit aux Tarifs réduits (Carte étudiante, Chômage, RSA, Livret de famille...)

Fait à : ..... Le : .....  
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Les abonnements se font directement à l'accueil du Complexe aqualudique Divonéo aux horaires d'ouverture de celui-ci ou en ligne sur [www.piscinesgrandcahors.fr](http://www.piscinesgrandcahors.fr). Après validation des données personnelles et contrôle des pièces justificatives, vous devrez procéder au paiement du prix de l'abonnement et éventuellement de la carte Grand Bain (carte de gestion contrôle d'accès) en espèces, chèque bancaire, carte de paiement ou chèque-vacances (faire l'appoint).

Votre abonnement démarre à l'encaissement des sommes dues. Il est valable 2 ans à compter de la date d'achat.

Les abonnements sont rechargeables par carte de paiement sur une borne automatique située dans le hall d'accueil.

## CONDITIONS D'UTILISATION

Les abonnements « Espace aqualudique » ne permettent pas l'accès à l'espace « Balnéo-détente » (voir les abonnements Bi-Pass).

L'abonnement horaire est individuel et ne peut valider que le passage d'une personne sur une tranche horaire.

Les cartes 10 et 20 entrées ne sont pas individuelles et permettent de valider plusieurs entrées les unes à la suite des autres.

## MODIFICATION / ANNULATION / INTERRUPTION DE PROGRAMME

Le Grand Cahors ne procédera à aucun remboursement ou prolongement pour toutes les interruptions planifiées (arrêt technique obligatoire, manifestation et/ou compétition...) ou imprévues en cas de force majeure (cause extérieure, imprévisible et irrésistible).

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT

Votre Complexe aqualudique Divonéo est règlementé et suppose le strict respect du règlement intérieur de l'équipement approuvé par délibération du Conseil communautaire. Celui-ci est porté à la connaissance de tous par voie d'affichage dans le hall d'entrée. À défaut, le Grand Cahors se réserve le droit d'exclure à tout moment, provisoirement ou définitivement, sans remboursement des frais engagés, une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité et/ou l'hygiène des usagers (Cf. article sur la résiliation à l'initiative de la Direction).

## ABSENCE / SUSPENSION ET RÉSILIATION

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA POSSIBLE, LES DROITS D'ENTRÉE RESTENT ACQUIS.

**Suspension et résiliation à la demande de l'utilisateur :**

L'utilisateur, voulant suspendre ou résilier, pour cause tenant à son état de santé ou à ses activités professionnelles la prestation souscrite, devra en faire la demande par courrier accompagné des justificatifs permettant d'établir le caractère réel et sérieux de la demande.

La suspension sera étudiée par la direction du service des sports du Grand Cahors qui accordera un report éventuel de l'abonnement, cette décision sera transmise par courrier.

**Suspension et résiliation à l'initiative de la direction :**

L'abonnement souscrit par l'utilisateur pourra être résilié de plein droit par la Direction immédiatement après constat par 2 membres du personnel du Grand Cahors ou par un membre du personnel du Grand Cahors et 2 usagers pour les motifs suivants :

- En cas de non respect du règlement intérieur de l'établissement
- En cas d'attitude agressive ou contraire aux bonnes mœurs
- En cas de prêt à un tiers de sa carte (Abonnement saison et mensuel)

Cette résiliation sera confirmée par l'envoi d'un courrier avec A.R. Toute résiliation entraînera l'interdiction d'accès à l'utilisateur.

## SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

Le Grand Cahors se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

## ASSURANCES

Le Grand Cahors est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées au règlement intérieur, le non respect de recommandations données par le personnel ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

## INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations recueillies font l'objet d'une saisie informatique destinée au traitement, par nos services, de votre inscription, ainsi que la mise à jour de notre base de données mailings.

Les destinataires des données sont la direction du service des sports et le personnel d'accueil des piscines. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.